

**Soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale,
12-13 octobre 2020
Le Caire (Égypte)**

**EMRO/RC67/DJ/2
Le 13 octobre 2020**

Table des matières

1.	Programme de travail	2
2.	Rapport sur les réunions	3

Inscriptions	L'inscription est une condition préalable à l'accès à la plateforme Zoom pendant les sessions du Comité régional, qui sera réservée aux participants inscrits et approuvés.
Documents	Les documents officiels de la session seront disponibles en anglais, arabe et français sur le site Web de l'OMS dédié au Comité régional . Les participants sont priés de bien vouloir consulter les documents en ligne.
Accès à l'Internet	La réunion se déroulera virtuellement à l'aide de la plateforme de vidéoconférence Zoom dont l'accès est facilitée par le Bureau régional de l'OMS au Caire (Égypte). Les modalités d'accès à la plateforme virtuelle seront communiquées à l'issue du processus d'inscription.
Appui	Vous trouverez ici des conseils utiles sur la manière de vous connecter et de naviguer sur la plateforme virtuelle du Comité régional, ainsi que des coordonnées utiles pour les services d'appui informatique et administratif du Comité.
Déclarations	<p>Des déclarations écrites d'au plus 600 mots peuvent être soumises pour publication sur le site Web régional de l'OMS à la rubrique correspondante de l'ordre du jour. Ces déclarations doivent être envoyées avant l'ouverture de la soixante-septième session du Comité régional. Elles peuvent être présentées à la place ou en complément d'une intervention en direct d'un État Membre.</p> <p>Veillez envoyer les déclarations écrites à publier sur le site Web de l'OMS à l'adresse emrgogovbod@who.int, en indiquant le nom de la délégation du pays/de l'entité dans l'objet du courriel.</p>
Publications de l'OMS	Les publications de l'OMS sont disponibles sur le site Web du Comité régional.
Composition et participation	Le Comité régional se compose d'un représentant de chaque pays ou territoire de la Région OMS de la Méditerranée orientale. Pour la modalité virtuelle de la soixante-septième session du Comité régional, l'accès à la plateforme Zoom sera accordé aux représentants et à leurs suppléants. Les conseillers et représentants d'autres entités invitées en vertu de l'article 2 du Règlement intérieur du Comité régional pourront suivre les séances et les débats sur le Web.
Langues :	Les langues de travail du Comité sont l'anglais, l'arabe et le français. Les déclarations effectuées dans ces langues seront interprétées simultanément dans les deux autres langues. Les délégués pourront suivre la langue choisie en sélectionnant la langue préférée lors de la connexion à la plateforme Zoom. La réunion sera également diffusée sur le Web en plusieurs langues.

1. Programme de travail

Mardi 13 octobre 2020

**Point de l'ordre
du jour abrégé**

Session ordinaire

3 b)	La pandémie de COVID-19 dans la Région de la Méditerranée orientale	EM/RC67/7
3 c)	Assurer la continuité des services de santé essentiels : une priorité cruciale pendant la pandémie COVID-19	EM/RC67/8
5 b)	Remise du Prix de l'État du Koweït pour la lutte contre le Cancer, les Maladies cardio-vasculaires et le Diabète dans la Région de la Méditerranée orientale	EM/RC67/INF.DOC.8
5 c)	Remise du Prix pour la Recherche sur le syndrome de Down	EM/RC67/INF.DOC.9
4	Création d'un Sous-Comité pour l'éradication de la poliomyélite et la riposte aux flambées	EM/RC67/17
3 a)	Stratégie régionale pour améliorer l'accès aux médicaments et aux vaccins dans la Méditerranée orientale, pour la période 2020-2030, et enseignements tirés de la pandémie de COVID-19	EM/RC67/6
	Rapports des septième, huitième et neuvième réunions du Sous-comité du Programme	EM/RC67/13 EM/RC67/14 EM/RC67/15
6	Lieu et date des sessions futures du Comité régional	EM/RC67/INF.DOC.10
7	Autres questions	
8	Séance de clôture	
	Adoption des résolutions et des décisions	
	Clôture du Comité régional	

2. Rapport sur les réunions Lundi 12 octobre 2020

Point de l'ordre
du jour abrégé

Séance d'ouverture

1

Ouverture officielle de la session

La cérémonie d'ouverture de la soixante-septième session du Comité régional de la Méditerranée orientale s'est tenue dans le « Kuwait Hall », au Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale au Caire (Égypte), le 12 octobre 2020.

Allocution du Directeur régional

Le Directeur régional, le Dr Ahmed Al Mandhari, a présenté ses condoléances aux victimes, aux familles et aux communautés qui ont été fortement touchées par la pandémie et a rendu hommage aux agents de santé et aux autres personnes travaillant en première ligne, dont certaines ont payé le prix ultime pour protéger et servir leurs communautés. Il a également adressé ses sincères condoléances à Son Altesse Sheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Émir de l'État du Koweït, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement koweïtiens suite au décès de Son Altesse Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah. Le Directeur régional a fait remarquer que la COVID-19 avait mis en évidence le besoin de solidarité et de coopération entre les pays. Les efforts de réponse à la pandémie dans la Région ont été stimulés par le soutien généreux des donateurs et des pays, pour un montant total de près de 400 millions de dollars US à ce jour, mais il faut davantage de dons. La pandémie a mis à jour de graves fissures et faiblesses fondamentales dans les institutions, les économies et les systèmes de santé, non seulement dans la Région, mais à l'échelle mondiale, et il y a eu des conséquences économiques potentiellement catastrophiques. De nombreux pays de la Région sont déjà confrontés à l'instabilité politique, économique et sociale, aux conflits, aux catastrophes naturelles, à la pauvreté et aux déplacements de population, et la pandémie devrait plonger plus de 34 millions de personnes dans l'extrême pauvreté d'ici la fin de l'année. Le Directeur régional a invité les États Membres à continuer à œuvrer pour la réalisation des objectifs du triple milliard énoncés dans le treizième programme général de travail de l'OMS, et à considérer la pandémie comme une occasion de reformuler les politiques et les stratégies de santé et d'assurer la mise en œuvre de la Vision 2023 par la solidarité et la coopération.

Allocution du Directeur général

Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, a déclaré que bien que la plupart des pays de la Région n'aient pas été parmi les plus touchés par la COVID-19, les conséquences sociales et économiques ont été graves. Il a souligné la nécessité de maintenir la vigilance, car le nombre de cas continue d'augmenter et la plupart des personnes restent sensibles à l'infection. Des populations en bonne santé, la couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire sont indissociables et l'investissement dans la santé est plus important que jamais. Il a également averti les pays du fait que les progrès et les avancées difficilement réalisées dans le domaine de la santé publique pourraient être perdus car la pandémie compromet l'accès aux services de santé essentiels. Le Directeur général a rassuré les pays sur le fait que les initiatives internationales devraient contribuer à garantir que, lorsqu'un vaccin sûr et efficace sera disponible, il sera distribué équitablement à tous les pays de la Région et au-delà. L'OMS et ses partenaires dirigent ces efforts par le biais du dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT) et du dispositif COVAX. Cependant, en attendant un vaccin, les pays doivent concentrer leurs efforts sur les quatre mesures de santé publique suivantes pour faire face à la pandémie : prévenir les événements qui mènent à l'amplification des cas ; protéger les personnes vulnérables pour sauver des vies et réduire la pression sur le système de santé ; éduquer et autonomiser les communautés pour qu'elles se protègent elles-mêmes et les autres ; et continuer à appliquer les principes de base de la santé publique, à savoir trouver, isoler, tester et soigner les cas, et rechercher et mettre en quarantaine leurs contacts.

**Point de l'ordre
du jour abrégé**

Séance d'ouverture

1 a) et b)

Le Comité régional a procédé à l'élection du Bureau comme suit :

Présidente : S.E. Dr Hala Zayed (Égypte)

Vice-président : S.E. Dr Hani Jokhdar (Arabie saoudite)

Vice-président : S.E. Dr Hassan Mohammad Al-Ghabbash (République arabe syrienne)

Sur la suggestion du Président du Comité régional, le Comité a décidé que le Comité de rédaction se composerait des membres suivants :

Dr Malik Muhammad Safi (Président) (Pakistan)

Mme Hilda Harb (Vice-présidente) (Liban)

Dr Mohamed Hédi Loueslati (Tunisie)

Secrétariat : Dr Rana Hajjeh

Dr Rick Brennan

Dr Awad Mataria

Dr Asmus Hammerich

Dr Ruth Mabry

M. Toby Boyd (secrétaire)

Le Comité régional a adopté l'ordre du jour provisoire et le programme journalier provisoire.

**Point de l'ordre
du jour abrégé**

Sessions ordinaires

2 a, c-g)

Présidente : S.E. Dr Hala Zayed (Égypte)

Rapport annuel du Directeur régional pour l'année 2019 et rapports de situation

Le Directeur régional a présenté son rapport au Comité régional sur l'activité de l'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale en 2019. Sa présentation orale était axée sur la pandémie de COVID-19 et ses conséquences. La pandémie a considérablement perturbé les systèmes de santé, les économies et les sociétés, avec près de 2,5 millions de cas dans la Région, plus de 63 000 vies perdues et un accès compromis aux soins de santé. Toutefois, il a noté que, bien qu'il s'agît d'une mise à l'épreuve des systèmes de santé, ceci constituait aussi une occasion d'induire un changement positif et de mobiliser le soutien pour l'investissement dans la santé, ainsi que de stimuler des innovations en matière de prestation des soins de santé. Il a souligné que la vision régionale de la santé pour tous et par tous était plus pertinente que jamais : la pandémie a montré que si la santé d'une seule personne est menacée, cela peut facilement entraîner une menace pour tout le monde. Les stratégies mondiales et régionales de l'OMS demeurent le meilleur moyen de concrétiser cette vision. Le Directeur régional a ensuite examiné les implications de la pandémie pour chacune des quatre priorités stratégiques : faire progresser la couverture sanitaire universelle ; protéger les populations face aux situations d'urgence ; promouvoir la santé et le bien-être ; et transformer l'OMS pour avoir un impact maximal au niveau des pays.

Des interventions ont été effectuées par les représentants des membres du Comité suivants (par ordre) : République islamique d'Iran, Oman, Afghanistan, Liban, Bahreïn, Iraq, Maroc, Jordanie, Palestine, Koweït, Yémen, Soudan, République arabe syrienne, Arabie saoudite, Libye, Égypte, Tunisie et Pakistan.